

Fiche signalétique

FDS n° : F-60046

Waterbased HD Black Ink

Date d'émission 2021-02-16

Date de révision 2021-10-08

Version 3

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit

HD Waterbased Ink pour Xerox® Trivor® 2400 HD Inkjet Press, iPrint - Reference 75-125, iPrint - eVolution/Compact 75 - 125

N° de pièce

008R13306

Couleur

Noir

Substance/mélange pur

Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d'encre

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox Corporation
Webster, NY 14580

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité
Adresse de courriel askxerox@xerox.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376
Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

Pour le document le plus récent <https://safetysheets.business.xerox.com>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Symbole(s)



Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence

P280 - Porter un équipement de protection des yeux / du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Classification SGH | Mentions de danger |
|--|-----------|------------|--|--------------------------------------|
| Eau | 7732-18-5 | 50-75 | -- | -- |
| Glycérine | 56-81-5 | 15-25 | -- | -- |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | 5-12 | -- | -- |
| 2-pyrrolidone | 616-45-5 | <3 | Eye Irrit 2 Repro Tox 1B | H319 H360 |
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | 143-22-6 | 1-10 | Eye Dam. 1 | H318 |
| Additif | 9014-85-1 | <5 | Eye Irrit. 2 Acute Aquatic 3 Chronic Aquatic 3 | H319 H402 H412 |
| 1,2-Hexanediol | 6920-22-5 | <1 | Eye Irrit. 2 | H319 |
| Éther monobutylique de polyéthylène glycol | 9004-77-7 | <1 | Eye Dam. 1 | H318 |
| 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one | 2634-33-5 | <0.05 | Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1 | H302 H315 H318 H317 H400 |

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau Laver à l'eau chaude et au savon
Inhalation Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, appeler un médecin
Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin s'il y a lieu

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë
Yeux Gravement irritant pour les yeux
Peau Peut causer une irritation
Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires
Ingestion Aucun effet connu

Symptômes principaux Peut irriter les yeux et la peau

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL |
|-----------------|--------------------------|---|
| Glycérine | | TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ |
| Noir de carbone | TWA: 3 mg/m ³ | TWA: 3.5 mg/m ³ |

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Protection des mains Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|----------------------|---------|-----------------------|--------------------------|
| Aspect | Opaque | Odeur | Faible |
| État physique | Liquide | Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |
| Couleur | Noir | pH | 7-9 |

Point d'éclair > 100 °C

Point de fusion / point de congélation Non applicable

Point/intervalle d'ébullition Non déterminé

Point de ramollissement Non applicable

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité Aucun renseignement disponible

Densité 1.1 g/cm³

Solubilité dans l'eau Soluble dans l'eau

Coefficient de partage Aucun renseignement disponible

Température Aucun renseignement disponible

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non déterminé

Viscosité Viscosité, dynamique 5.4 - 6 Pa.s @ 25 C°

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes Non applicable

Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible

Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

Irritation Irritation grave des yeux
DL50 par voie orale Non déterminé
DL50 par voie cutanée Non déterminé

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|---------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| Glycérine | 12600 mg/kg (Rat) | 10 g/kg (Rabbit) | 570 mg/m ³ (Rat) 1 h |
| Noir de carbone | 15400 mg/kg (Rat) | 3 g/kg (Rabbit) | |
| 2-pyrrolidone | 6500 mg/kg (Rat) | 2000 mg/kg (Rabbit) | 80 ppm (Rat) 8 h |
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | 5300 mg/kg (Rat) | 2000 mg/kg (Rabbit) | |
| 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one | 1020 mg/kg (Rat) | | |

Toxicité chronique

Sensibilisation Pas un agent sensibilisant
Effets neurologiques Aucun renseignement disponible
Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible

Effets CMR

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible
Cancérogénicité Voir "autres informations" dans cette section

| Nom chimique | CIRC |
|-----------------|------|
| Noir de carbone | 2B |

Autres informations

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. Dans le processus

de fabrication de ce produit, la petite quantité de noir de carbone est en suspension dans un liquide et n'est pas exprimée comme « libre » du noir de carbone. Par conséquent, cette classification ne s'applique pas à ce produit.

Autres effets toxiques

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne Aucun renseignement disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques

Toxicité sur le milieu aquatique chronique - D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour les microorganismes | Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques |
|---|---|---|-----------------------------------|---|
| Glycérine | | LC50 51 - 57 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h | | EC50 > 500 mg/L 24 h |
| Noir de carbone | | | | EC50 > 5600 mg/L 24 h |
| 2-pyrrolidone | 250 mg/L EC50 72 h (Desmodesmus subspicatus) 84 mg/L EC50 96 h (Desmodesmus subspicatus) | LC50 4600 - 10000 mg/L Brachydanio rerio 96 h | | LC50 = 3.4 mg/L 96 h |
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | 500 mg/L EC50 72 h (Desmodesmus subspicatus) | LC50= 2400 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 2200 - 4600 mg/L Leuciscus idus 96 h | | EC50 > 500 mg/L 48 h |

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Log Poctanol/eau |
|---|------------------|
| Glycérine | -1.76 |
| 2-pyrrolidone | -0.71 |
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | 0.51 |
| 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one | 1.3 |

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme étant persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Ne pas rejeter les déchets à l'égout Disposer conformément à toutes les lois et réglementations environnementales locales et nationales applicables

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut réglementaire de l'OSHA

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

| Nom chimique | No. CAS | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|---|----------|-------------------------------|
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | 143-22-6 | 1.0 |

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Données du HAPS | Produits chimiques à COV | Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone | Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone |
|---|----------|------------|-----------------|--------------------------|--|--|
| Glycérine | 56-81-5 | 15-25 | | Group II | | |
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | 143-22-6 | 1-10 | Present | | | |

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

| Nom chimique | No. CAS | Prop. 65 de la Californie |
|-----------------|-----------|---------------------------|
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Carcinogen |

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit à SAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

| Nom chimique | Massachusetts | New Jersey | Pennsylvanie | Illinois | Rhode Island |
|---|---------------|------------|--------------|----------|--------------|
| Eau | | | X | | |
| Glycérine | X | X | X | | |
| Noir de carbone | X | X | X | X | |
| 2-pyrrolidone | X | | X | | |
| Triéthylène glycol, éther monobutylique | | X | X | X | |

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2021-02-16
Date de révision 2021-10-08
Note de révision sections de la FS mises à jour, 3

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
- H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
- H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques
- H402 - Nocif pour les organismes aquatiques
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin